



Un objectif :

la revalorisation de toutes les carrières

Une priorité :

les plus bas salaires, notamment la catégorie C

www.unsa-education.com

L'UNSA : un choix

La solidarité et le réalisme :

- De la solidarité, en assurant la priorité à la catégorie C
- Du réalisme, pour aboutir à des résultats concrets prioritairement pour les plus bas salaires de la fonction publique.



Trois mois de discussions et d'interventions de l'UNSA ont permis d'obtenir :

- De meilleures bornes indiciaires
- Le reclassement au même échelon
- Des durées d'échelon plus courtes
- Un échelon terminal permettant des gains indiciaires importants (Echelles 4-5-6)



De meilleures bornes indiciaires dès le 1er janvier 2014

- **l'échelle 3** à l'indice nouveau majoré (IM) 316 contre 309 actuellement pour finir à un IM de 358 contre 355 à l'échelon 11
- **l'échelle 4** à l'indice nouveau majoré (IM) 318 contre 310 actuellement pour finir à un IM de 377 contre 369 sur 12 échelons
- **l'échelle 5** à l'indice nouveau majoré (IM) 321 contre 311 actuellement pour finir à un IM de 402 contre 392 sur 12 échelons
- **l'échelle 6** à l'indice nouveau majoré (IM) 333 contre 325 actuellement pour finir à un IM de 457 contre 430 sur 9 échelons

Cinq points d'indice supplémentaires seront ajoutés à chaque échelon au 1er janvier 2015 (+23 €)



Une accélération des passages d'échelon. Le raccourcissement de la durée des échelons va accélérer les passages et donc les gains

- **échelle 3** : la durée cumulée de passage des échelons est réduite de 30 à 22 ans
- **échelle 4** : pour une durée cumulée de passage des échelons des échelles 3 et 4 réduite de 30 à 26 ans
- **échelle 5** : 12 échelons pour une durée cumulée de passage réduite de 30 à 26 ans
- **échelle 6** : 9 échelons pour une durée cumulée de passage des échelons des échelles 5 et 6 réduite de 30 à 26 ans



Des avancées réelles mais mesurées

Pour l'UNSA Fonction publique il s'agit d'avancées réelles en période de crise même si l'effort du gouvernement aurait dû être plus important, notamment pour les derniers échelons et l'échelle 6.

Par ailleurs, des grilles spécifiques vont se mettre en place pour les corps atypiques contrairement aux affirmations de certains.



Les premiers échelons du B sont concernés

Les deux premiers échelons de la catégorie B sont relevés de 7 points en 2014.

Les quatre premiers de 5 et 7 points en 2015.

Et la GIPA ?

La garantie individuelle de pouvoir d'achat est calculée de 4 ans en 4 ans.

Elle va être réduite du fait des gains indiciaires. Mais ces gains seront immédiats, et il ne faudra pas attendre 2017 pour en bénéficier si on a eu une GIPA en 2012 !



Nous continuons à exiger :

- une augmentation générale de la valeur du point d'indice
- La disparition de l'échelle 3 avec la fusion et la revalorisation de 30 points des trois autres
- De meilleurs ratios de promotions de grades

Un calendrier rapide de revalorisation pour tous dans le cadre de la mission Pêcheur

www.unsa-education.com

